

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 1er octobre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

**2018 DEVE 124** Communication sur la signature d'une convention d'occupation du domaine public avec l'association « Le jardin des oursons de Saint-Lambert » pour la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé dans le square Saint Lambert situé 2, rue Jean Formigé (15e).

#### **Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement en date du 18 juin 2018, autorisant le Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement à signer la convention avec l'association « Le jardin des oursons de Saint Lambert », mettant à disposition une parcelle de 250m<sup>2</sup> situé dans le square Saint Lambert situé 2, rue Jean Formigé (15<sup>e</sup>me) pour un usage de jardin partagé ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris informe le Conseil de Paris de l'approbation de la signature de la convention susvisée ;

Vu l'avis du Conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Il est pris acte de la communication de la Maire relative à la délibération du 18 juin 2018 du Conseil du 15<sup>ème</sup> Arrondissement, autorisant la signature d'une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit avec l'association « Le jardin des oursons de Saint Lambert », mettant à disposition une parcelle de 250 m<sup>2</sup> dans le square Saint Lambert situé 2, rue Jean Formigé (15e) pour un usage de jardin partagé.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**